



LA VIE MUNICIPALE

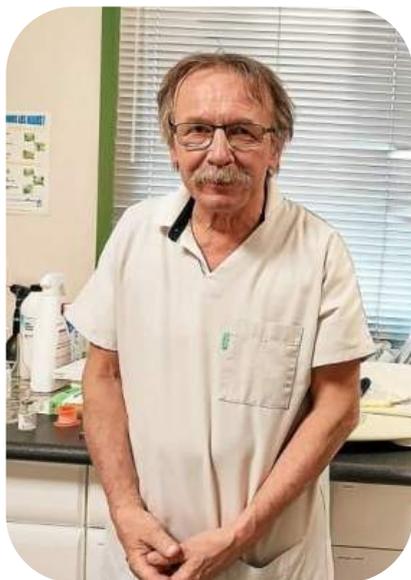
Bulletin d'information de Pluduno



*Les troupes du
Théâtre de la
Guérande*

Cette fois encore la troupe jeunesse de «Culture et loisirs» a connu un vif succès. Ses 2 représentations ont fait salle comble et les jeunes acteurs ont pu montrer leur talent pour le plus grand plaisir du public. Cette année la troupe regroupait 28 jeunes de 7 à 17 ans qui ont présenté un spectacle regroupant 6 saynètes pour les plus jeunes, et 2 pièces pour les plus âgés (collégiens et lycéens). Bravo aux jeunes acteurs et merci à tous ceux qui ont permis le succès de ces soirées.

Ai-je le droit ?



Merci de votre accueil.
Merci à tous ceux qui m'ont fait confiance.
Merci à ceux qui ne m'ont pas fait confiance, ils m'ont permis de chercher mes failles.
Merci à ceux qui sont arrivés, énervés, agressifs et qui sont repartis apaisés, pondérés et parfois en s'excusant, en me remerciant.
Merci à ceux qui ont compris que la médecine traitante n'était pas que du recopiage d'ordonnance.
Merci pour tous ceux qui ont compris que la médecine traitante était devenue une spécialité depuis des études supplémentaires spécifiques.
Merci à ceux qui ont demandé mon avis avant de s'engager dans un programme médical et chirurgical.
Merci de m'avoir permis d'enseigner, cela m'a obligé à suivre le fil de la progression du savoir médical.
Merci de m'avoir dit merci.
Merci de vos cadeaux, de vos gentils mots qui m'ont infiniment touché.
Au revoir et au plaisir de vous revoir (Kenavo selon mes aïeux).

Dr Hervé VAAST

PS : je devrais intervenir dans le cadre du programme municipal du maintien en bonne santé
PS : je devrais intervenir ponctuellement au sein des hôpitaux locaux.

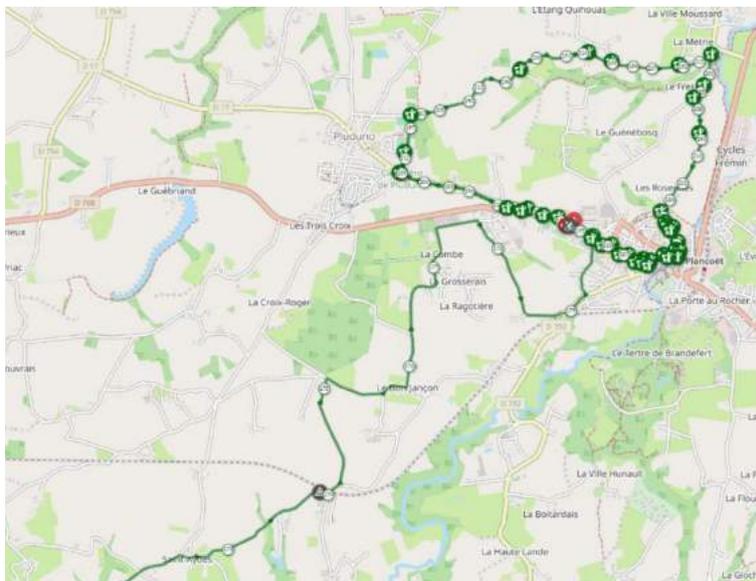
Le vélo en fête !

30 avril : Le Tour de Bretagne

6ème étape : 210 kms
Départ : Chateaubriand
Arrivée : Plancoët



Merci d'accorder une vigilance particulière à vos animaux afin qu'ils ne viennent pas déambuler sur le circuit.



21 juin : Trophée cycliste Dinan Agglomération



Un grand merci d'avance à tous les bénévoles, au comité des fêtes ainsi qu'à l'art floral pour la bonne organisation de ces deux belles fêtes.
Restauration et buvette sur place
Venez nombreux applaudir !

Vincent CHESNAIS,
Adjoint aux associations

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023



Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le jeudi 30 mars par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie ou sur notre site internet.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 2 272 179 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 1 694 779 euros.

Finalement, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	529 790	Excédent brut reporté	166 699
Dépenses de personnel	740 600	Recettes des services	167 800
Autres dépenses de gestion courante	219 293	Dotations et participations	723 187
Dépenses financières	12 000	Dotations et participations	723 187
Dépenses exceptionnelles	1 000	Autres recettes de gestion courante	177 043
		Atténuations charges	20 000
Atténuations produits	154 596	Travaux en régie	35 000
Amortissements & provisions	37 500		
Virement à la section d'investissement	577 400		
Total général	2 272 179	Total général	2 272 179

Mairie

8 place Abbé Oléron
22 130 PLUDUNO

☎ **02.96.84.13.79**

📠 **02.76.01.31.12**

✉ **contact@pluduno.fr**

🌐 **www.pluduno.fr**

Astreinte : 06.45.97.17.64
(urgence uniquement)

Heures d'ouverture :

**Lundi, Mardi, Mercredi,
Vendredi :**

de 8h45 à 12h15
et de 13h30 à 17h

Samedi :

de 9h à 12h sauf août

Jeudi :

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant :

Maxime LEBORGNE

Equipe de rédaction :

Elodie COMMAULT, Marie-José FAGUET,
Nicole VILLER, Philippe PLARD, Magalie
TEILLET, Alix CHOLLET, Aurélie DUPAS,
Daniel LEVEQUE

Photo de couverture : Culture et Loisirs

Distribution :

Philippe MAITRALAIN

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.64 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 71.89 %

Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 13.06 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 784 374 €, les taux étant reconduits sans augmentation.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Les principales dépenses inscrites pour 2023 concernent :

- Le restaurant scolaire et la salle de motricité à l'école Magellan
- L'acquisition du cabinet médical
- L'aménagement de l'avenue des Erables
- L'acquisition du terrain destiné à la future « plaine de jeux »
- Les travaux dans nos logements
- Les aménagements cyclables et piétons

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	129 903	Virement de la section de fonctionnement	577 400
Remboursement d'emprunts	94 000	FCTVA & Taxe aménagement	62 000
Travaux	1 962 460	Mise en réserves	527 849
Acquisitions	401 800	Cessions d'immobilisations	135 000
		Amortissements	37 000
		Subventions	648 914
		Emprunt	600 000
Dépôts, cautions	2 000	Dépôts, cautions	2 000
Total général	2 590 163	Total général	2 590 163

c) La dette

Le montant de la dette au 1er janvier 2023 s'élève à 644 066 € soit 285 € par habitant, ce montant est nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de même taille qui se situe à 666 €.

Notre réunion de conseil du 30 mars s'est déroulée en présence de Madame Françoise JOSSELIN - Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques et Conseillère aux Décideurs Locaux. Elle nous a présenté un document de valorisation financière et fiscale de notre commune pour l'année 2022 avec beaucoup de chiffres et ratios permettant de comparer nos performances à celles des communes de même taille. Ce document est consultable en mairie ou sur notre site internet. Les commentaires sont plutôt rassurants et optimistes pour notre gestion et nos perspectives.

Loïc REVEL
Adjoint aux finances

ECHOS

du conseil municipal

Les comptes rendus complets
sont consultables sur le site
internet et en mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022

Étaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Philippe PLARD, Angélique LE VERGE, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : Nicole VILLER (ayant donné pouvoir à Philippe PLARD), Michel VACHER (ayant donné pouvoir à Bernard CHRETIEN), Magalie TEILET (ayant donné pouvoir à Aurélie DUPAS), Alix CHOLLET (ayant donné pouvoir à Daniel LEVEQUE), Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE) et Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY)

Secrétaire de séance : Philippe PLARD

VERIFICATION PERIODIQUE PONT ELEVATEUR ET PORTES SECTIONNELLES

Bernard CHRETIEN informe de l'obligation de vérification périodique du pont élévateur et des portes sectionnelles du local du service technique et de la salle omnisports.

Le Conseil Municipal valide l'offre de la société APAVE de Ploufragan pour la vérification du pont élévateur et des portes sectionnelles pour un montant annuel de 320,00 € HT (384,00 € TTC).

FOURNITURE ET POSE FILTRES VENTILATION MAIRIE/MEDIATHEQUE

Le Conseil Municipal valide l'offre de la société CLEAN'AIR de Lanvallay pour la fourniture et pose de filtres pour le système de ventilation de la mairie et de la médiathèque pour un montant de 727,81 HT (873,37 € TTC).

DEPOUSSIERAGE DU SYSTEME DE VENTILATION DE LA MAIRIE ET DE LA MEDIATHEQUE

Le Conseil Municipal valide l'offre de la société CLEAN'AIR de Lanvallay pour le dépeussierage du système de ventilation de la mairie et de la médiathèque pour un montant de 480,50 HT (576,60 € TTC).

ENTRETIEN TERRAIN DE FOOTBALL D'HONNEUR

Le Conseil Municipal accepte l'offre de la société KABELIS de Plouigneau (29) pour le programme de fertilisation du terrain de football d'honneur pour un montant de 735,00 HT (882,00 € TTC).

ACQUISITION MATERIEL DE DESHERBAGE EN COMMUN AVEC LA COMMUNE DE CREHEN

Le Conseil Municipal décide :

- l'acquisition d'un désherbeur à air pulsé en commun avec la Commune de Créhen
- de retenir l'offre faite par l'entreprise BERNARD Motoculture de Broons pour l'acquisition d'un désherbeur RIPAGREEN pour un montant total de 2 710,00 € H.T. (3 253,00 € TTC)
- que la commune de Créhen se charge de faire cet achat et la demande de subvention à la Région Bretagne. La commune de Pluduno versera une participation à hauteur de 50% du montant restant dû
- de passer une convention avec la commune de Créhen pour l'utilisation de ce matériel.

PROJET DE DEVIATION DE PLANCOET – CHOIX DE LA VARIANTE

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la dernière réunion du Comité de pilotage de la déviation de Plancoët et notamment les échanges entre les communes concernant les variantes de tracé. Il indique que les Conseils Municipaux de

Pluduno, Saint Lormel et Plancoët doivent se prononcer sur le choix d'une des variantes de tracé de cette déviation.

Suite au bilan présenté de la concertation, après avoir examiné les différentes variantes de tracé, le Conseil Municipal fait le choix de la variante n° 1 inondable.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – SYNDICAT DES FREMUR

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, établi par le Syndicat des Frémur, pour l'année 2021.

Après avoir examiné le rapport, le Conseil Municipal prend acte de ladite présentation et précise que le rapport sera mis à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS – DINAN AGGLOMERATION

Après avoir examiné le rapport et la note liminaire, le Conseil Municipal prend acte de ladite présentation et précise que le rapport sera mis à disposition du public.

PROJET EOLIEN

La première permanence sur le projet éolien s'est tenue en mairie le mardi 14 mars, elle était animée par Claire PETERS et Elise ESNEAULT de la société GAIA ENERGY avec Rachel JAUNAS du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor. Beaucoup de personnes ont participé à cette première rencontre et les questions étaient nombreuses.

Un document de synthèse a été rédigé par la société GAIA ENERGY regroupant des compléments d'informations et des réponses aux interrogations posées ce soir-là. Ce document est consultable à la Mairie ainsi que sur notre site internet.

La prochaine étape est le pré-diagnostic écologique. Cette étude, qui n'est pas exigée par la réglementation, permet au porteur de projet d'identifier de potentiels enjeux environnementaux sur la zone concernée.

Dans notre projet, il s'agit de réaliser un inventaire complet : faune – flore – habitat et zones humides. Ces inventaires seront réalisés au printemps par le bureau d'étude Biotope. Les dates précises seront définies en fonction de la météo et complétées par une recherche bibliographique.

Les résultats de ces premières études feront l'objet d'une seconde permanence d'information en fin d'année, vous serez bien sûr les bienvenus !

Loïc REVEL

Adjoint au développement durable

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023

Étaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusée : Angélique LE VERGE (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE)

Secrétaire de séance : Michel VACHER

RETROCESSION DE VOIRIE RUE DE LA SCIERIE - ROUXEL GUY

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 14 janvier 2021, le Conseil Municipal a décidé la rétrocession à Annie et Guy ROUXEL d'une section de la voie communale longeant leur propriété, au n° 1 rue de la Scierie, au prix d'un euro le m².

Il informe qu'il convient, dans un premier temps, de procéder à la désaffectation et au déclassement de cette bande de terrain avant de pouvoir la céder.

Conformément à l'Article L.141-3 du Code de la voirie routière, le Conseil Municipal décide la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le domaine privé communal de cette parcelle, nouvellement cadastrée section ZD n° 371, d'une superficie de 76 m² et décide ensuite de la rétrocéder à Monsieur et Madame Guy ROUXEL au prix d'un euro le m².

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU HAUT BOURG

L'opération lotissement du haut Bourg étant achevée, le Conseil Municipal décide de clôturer le budget annexe Lotissement du Haut Bourg au 31 décembre 2022 et décide de reverser l'excédent de ce budget sur le budget principal.

ENTRETIEN ANNUEL TERRAINS DE FOOTBALL

Le Conseil Municipal valide l'offre de la société ARVERT de Plumaudan pour l'entretien annuel des terrains de football (défeutrage, regarnissage et décompactage) pour un montant de 2 830,00 H.T. (3 396,00 € TTC).

TRAVAUX AMENAGEMENT LIAISON DOUCE LA MILLIERE VERS LIDL – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal valide l'offre d'entreprise TARDY TP d'Erquy pour les travaux de pose de potelets pour un montant de 1 134,00 H.T. (1 360,80 € TTC).

AUDIT NUMERIQUE – TRAVAUX ECOLE MAGELLAN

Philippe PLARD, conseiller délégué, présente le rapport de l'audit numérique réalisé par la société TIPSS d'Orgères, sur les bâtiments communaux.

Les travaux les plus importants et urgents à réaliser sont à l'école Magellan (équipement vieillissant, en cascade, mauvaise qualité de câblage).

Le Conseil Municipal valide l'offre de la société TIPSS d'Orgères pour les travaux de câblage/réseau à l'école Magellan pour un montant de 4 369,95 € H.T. (5 243,94 € TTC).

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE - PRIX DE VENTE DES LOTS

Loïc REVEL, Adjoint au Maire, présente l'estimatif des dépenses du Lotissement du Clos de la Guérande et le calcul réalisé pour la détermination du prix de vente des lots.

Après en avoir délibéré, à la majorité (18 voix pour et 1 abstention),

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des lots du Lotissement du Guébriand à 85 euros TTC le m².

VIABILISATION LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation pour les travaux de viabilisation du lotissement du Clos de la Guérande.

Suite à l'ouverture des plis le 19 janvier et à l'analyse des offres, vu la décision prise par la Commission d'ouverture des plis, le marché est attribué à l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan pour un montant de 494 958,00 € H.T. (593 949,60 € TTC).

PROJET DE DEVIATION DE PLANCOËT - CHOIX DE LA VARIANTE DE TRACE A RETENIR POUR LA SUITE DES ETUDES

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal les éléments suivants :

Le projet de déviation de Plancoët est inscrit en opération prioritaire en études dans le Schéma Départemental d'Aménagement Routier (SDAR) des Côtes d'Armor.

Le projet situé sur les Commune de Pluduno, Saint-Lormel et Plancoët consiste à contourner l'Agglomération de Plancoët en reliant la RD 768 à l'Ouest (« giratoire de « La Millière ») et la RD 794 à l'Est « giratoire du « Frêne »).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour retenir la variante 1 inondable, telle que figurée sur le plan annexé à la présente délibération, pour la suite des études relatives à la déviation de Plancoët.

CEREMONIE DU 19 MARS



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

Étaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusé : Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY)

Secrétaire de séance : Philippe PLARD

BUDGETS

Considérant la conformité des comptes de gestion avec les comptes administratifs 2022, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion pour les budgets suivants n'appellent aucune observation.

Budget principal

Section fonctionnement :

	2022	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	1 492 806,19 €		1 492 806,19 €
Recettes	2 187 353,78 €		2 187 353,78 €
Résultat	694 547,59 €		694 547,59 €

Section investissement:

	2022	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	686 158,98 €	1 762 600,00 €	2 448 758,98 €
Recettes	556 256,31 €	1 364 654,00 €	1 920 910,31 €
Résultat	- 129 902,67 €	- 397 946,00 €	- 527 848,67 €

RESULTAT GLOBAL

564 644,92 €	- 397 946,00 €	166 698,92 €
--------------	----------------	--------------

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter les résultats suivants au Budget Primitif Communal 2022 :

Déficit d'investissement (art. 001) :	129 902,67 €
Affectation à la réserve (art.1068) :	527 848,67 €
Excédent de fonctionnement (art. 002) :	166 698,92 €

Budget annexe lotissement du Haut Bourg

Section fonctionnement:

	2022	TOTAL
Dépenses	44 225,67 €	44 225,67 €
Recettes	44 225,67 €	44 225,67 €
Résultat	0,00 €	0,00 €

Budget annexe lotissement du Guébriand

Section fonctionnement

	2022	TOTAL
Dépenses	124 157,59 €	124 157,59 €
Recettes	434 447,87 €	434 447,87 €
Résultat	310 290,28 €	310 290,28 €

Section investissement:

	2022	TOTAL
Dépenses	0,00 €	0,00 €
Recettes	720 552,84 €	720 552,84 €
Résultat	720 552,84 €	720 552,84 €

RESULTAT GLOBAL

1 030 843,12 €	1 030 843,12 €
----------------	----------------

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter le résultat suivant au Budget Primitif Lotissement du Guébriand 2023 :

Excédent d'investissement (art. 001) :	720 552,84 €
Excédent de fonctionnement (art. 002) :	310 290,28 €

Budget annexe lotissement du Clos de la Guérande

Section fonctionnement :

	2022	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	24 349,13 €		24 349,13 €
Recettes	16 919,30 €		16 919,30 €
Résultat	- 7 429,83 €		- 7 429,83 €

Section investissement :

	2022	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	16 919,13 €		16 919,13 €
Recettes	0,00 €		0,00 €
Résultat	- 16 919,13 €		- 16 919,13 €

RESULTAT GLOBAL

- 24 348,96 €	- 24 348,96 €
---------------	---------------

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter le résultat suivant au Budget Primitif Lotissement du Clos de la Guérande 2023 :

Déficit d'investissement (art. 001) :	16 919,13 €
Déficit de fonctionnement (art. 002) :	7 429,83 €

BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE ANTICIPEE CREDITS INVESTISSEMENT

Le budget 2022 sera proposé au vote du Conseil Municipal à la fin du mois de mars.

Aussi, afin de faire face aux éventuels besoins de remplacement de matériels obsolètes, et besoin en nouveaux matériels/fournitures en urgence, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, le Conseil Municipal décide l'ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice budgétaire 2023 du budget principal à hauteur de 10 000 € pour l'opération d'investissement 108 : Acquisitions - Chapitre 21.

PROPOSITION D'ACQUISITION BATIMENT AU N° 1 RUE JULIEN COUPE

Monsieur le Maire rappelle que le Docteur Vaast va cesser son activité au 1er avril prochain.

Afin de faciliter l'installation de nouveaux médecins, il propose au Conseil Municipal de faire une proposition d'acquisition du cabinet médical.

A l'unanimité (par vote à main levée), le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à continuer les négociations pour l'acquisition du bâtiment appartenant à la SCI Le Bois Salou, situé au n° 1 rue Julien Coupé et cadastré section AB n° 283 et à demander l'avis des services du Domaine sur ce bâtiment.

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE-RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE MOTRICITE A L'ECOLE MAGELLAN - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation pour les travaux de construction de la cuisine centrale-restaurant scolaire et l'aménagement de la salle de motricité.

Suite à l'ouverture des plis le 19 janvier et le 27 février et à l'analyse des offres,

Vu la décision prise par la Commission d'ouverture des plis,

Le marché est attribué :

- Pour le lot 1 - Terrassement-Vrd : A l'entreprise PAILLARDON TP de Trégué pour un montant de 66 069,50 € HT (79 283,40 € TTC)

- Pour le lot 2 - Gros œuvre : A l'entreprise NOBA de Plérin pour un montant de 397 753,19 € HT (477 303,83 € TTC)

- Pour le lot 3 - Charpente métal/bois-serrurerie : A l'entreprise BSM de Quessoy pour un montant de 95 117,20 € HT (114 140,64 € TTC)

- Pour le lot 4 - Couverture-étanchéité : A l'entreprise BAUDET ETANCHEITE de Langué pour un montant de 77 659,48 € HT (93 191,38 € TTC)

- Pour le lot 5 - Menuiseries extérieures : A l'entreprise AMCP de Saint-Berthevin-La-Tannière (53) pour un montant de 77 490,00 € HT (92 988,00 € TTC)

- Pour le lot 7 - Doublage-cloison-isolation : A l'entreprise SPO d'Hillion pour un montant de total de 98 230,00 € HT (117 876,00 € TTC) (correspondant à offre de base 93 000,00 € + variante carreau brique 5 230,00 € HT)

- Pour le lot 8 - Plafonds suspendus : A l'entreprise GUIVARCH PLAFONDS de Trémuson pour un montant de 36 996,00 € HT (44 395,00 € TTC)

- Pour le lot 9 - Revêtements de sol-faïence : A l'entreprise MIRIEL de Languenan pour un montant de 74 764,39 € HT (89 717,27 € TTC) (correspondant à offre de base 71 133,99 € + variante sol textile floqué 3 630,40 € HT)

- Pour le lot 10 - Peinture : A l'entreprise POIDEVIN d'Hillion pour un montant de 34 139,99 € HT (40 967,99 € TTC)

- Pour le lot 11 - Electricité CFO/CFA : A l'entreprise AM ELEC de Ploumagoar pour un montant de 64 205,57 € HT (77 046,68 € TTC)

- Pour le lot 12 - Plomberie-chauffage-ventilation : A l'entreprise EREO de Lamballe pour un montant de 177 404,77 € HT (212 885,72 € TTC)

- Pour le lot 13 - Equipement de cuisine : A l'entreprise BONNET THIRODE/HORIS de Saint-Brieuc pour un montant de 178 815,76 € HT (214 578,91 € TTC)

- Pour le lot 14 - Résine : A l'entreprise SATRAS de Ergué-Gabéric (29) pour un montant de 56 524,52 € HT (67 829,43 € TTC)

Il est précisé que, pour le lot 6-Menuiseries intérieures, aucune offre n'a été reçue lors de la

consultation initiale, puis une seule offre lors de la 2ème consultation. Celle-ci étant anormalement élevée par rapport à l'estimatif, une nouvelle consultation a été lancée.

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE

- Mission géomètre :

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du Cabinet QUARTA de Saint-Brieuc pour un montant de 9 500,00 € HT (11 400,00 € TTC)

- Mission SPS :

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du Cabinet SCOPI d'Yffiniac pour un montant de 2 184,00 € HT (2 620,80 € TTC).

- Dénomination de rue :

Le Conseil Municipal décide de nommer la rue du lotissement communal du Clos de la Guérande : RUE MATHURIN MÉHEUT.

- Critères de vente des lots :

Monsieur le Maire lance la discussion sur les critères de vente des parcelles dans le lotissement du Clos de la Guérande. Il propose qu'une partie des lots soit vendue à des propriétaires occupants uniquement.

Le Conseil Municipal décide que DIX lots du lotissement du Clos de la Guérande sont réservés uniquement à des propriétaires occupants. Les autres lots peuvent être utilisés pour de la location mais hors location saisonnière.

SALLE CHATEAUBRIAND – RACCORDEMENT RESEAU ELECTRIQUE

Bernard CHRETIEN présente le devis établi par ENEDIS pour le raccordement au réseau basse tension de la salle Chateaubriand (actuellement raccordée à la maison des associations en cours de vente).

Le Conseil Municipal valide le devis établi par ENEDIS pour un montant de 1 109,40 € HT (1 331,28 € TTC).

ACQUISITION ARMOIRES METALLIQUES POUR LA SALLE 50

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Manutan Collectivités de Chauray (79) pour l'acquisition de 4 armoires métalliques qui seront installées pour les associations dans la salle 50 pour un montant de 1659,80 € HT (1991,76 € TTC).

ACQUISITION PC PORTABLE ECOLE MAGELLAN

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Micro Contact de Maignon pour l'acquisition d'un nouveau PC portable pour la classe de Joël PARIS pour un montant de 495,83 € H.T. (595,00 € TTC).

FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – AIDE D'URGENCE POUR LES POPULATIONS VICTIMES DU DOUBLE TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE ET SYRIE .

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 1 000 euros au FACECO pour venir en aide aux populations victimes du double tremblement de terre en Turquie et en Syrie.

SAISONNIERS

La commune de Pluduno recherche des saisonniers pour travailler aux services techniques en juillet et août 2023.

Si vous êtes intéressé et avez plus de 17 ans, merci de déposer votre candidature à la mairie.

Les travaux en cours

Une année à venir bien remplie pour la commission travaux :

- A la Millière, la piste cyclable est terminée.
- Les travaux à Trois Fois Rien sont eux aussi en passe d'être finis (merci aux services techniques).

Pour permettre une meilleure circulation dans la rue de la Scierie, nous avons, après concertation avec les riverains, décidé de mettre cette rue en sens unique et de tracer des places de stationnements.

- Dans l'Avenue des Erables, nous arrivons à la fin des travaux. Elle a bien changé avec une belle piste piétons/vélos et une circulation plus adéquate dans ce lotissement.



- Après avoir obtenu le permis d'aménager du lotissement du Clos de la Guérande, le terrassement va démarrer fin avril et les travaux de la 1ère phase vont se poursuivre jusqu'au 3ème trimestre 2023.

- Autre dossier important en cours de démarrage : la cuisine centrale et le restaurant scolaire. Ceux-ci devraient démarrer vers la mi-avril pour une livraison de l'ensemble au 3ème trimestre 2024.

- Aux services techniques, il va nous falloir investir dans du stockage pour les déchets verts (compostage, plaquettes) avec la construction de trois silos puis d'un hangar. Nous allons le couvrir de panneaux solaires qui serviront à produire de l'électricité pour les ateliers.

- Enfin, depuis plusieurs mois, Pierrick Lory, en relation avec les pompiers, a remis en place le réseau de bornes incendie sur toute la

commune.

- Dernière petite information : A partir du 3 juillet, la SNCF va effectuer un réaménagement des voies ferrées et des passages à niveaux ce qui va occasionner des fermetures temporaires de routes. Durée des travaux : environ 1 an.

Bernard CHRETIEN, Adjoint aux travaux

Organisation du transport scolaire

Date d'inscription : du 1er mai au 30 juin 2023 pour le Dinamo Scolaire.

Demandes de création de point d'arrêt :

Elles doivent parvenir au service mobilités de Dinan Agglomération avant le 30 juin 2023 (Date limite et unique pour déposer une demande).

Les demandes de création de point d'arrêt doivent être signées par le Maire sur la base du formulaire de demande de création de point d'arrêt envoyé par Dinan Agglomération.

Les conditions de création d'un point d'arrêt sont détaillées dans le règlement des transports scolaires, disponible sur le site internet de Dinan Agglomération.

Tarifification :

Tarif de base : 120 €/ enfant pour le 1er et 2ème enfant, 50 € pour le 3ème, gratuit pour le 4ème et plus.

Majoration applicable (en plus de la tarification de base) selon le non-respect de la sectorisation des transports scolaires :

- Pour les élèves n'ayant pas de dérogation : une majoration de 400 euros
- Pour les élèves ayant une dérogation : une majoration de 200 euros
- Pour les élèves qui sont domiciliés à moins de 3 km de l'établissement de référence : une majoration de 400 euros
- Majoration pour inscription tardive après le 30 juin 2023 : + 30 € / enfant.
- Demande de duplicata de carte scolaire suite perte/vol : + 10 € / enfant

Contacts :

Le service transport de Dinan Agglomération reste disponible pour toute demande relative à l'organisation du transport scolaire, tant sur les circuits que sur les points d'arrêt (demande de création, de déplacements, conseil aux élus...).

Merci d'écrire à l'adresse : transport @dinan-agglomeration.fr ou de contacter le 02-96-87-78-20

Pour toute demande relative aux inscriptions et aux règlements des participations familiales, merci de prendre contact avec :

- La CAT Transdev pour les lignes du DINAMO Scolaire (A à H) <https://www.transdev-bretagne.com/>
- L'OGEC d'Evran pour les communes concernées par les lignes EV1 et EV2
- L'OGEC de Créhen pour les communes concernées par les lignes 1 (Matignon > St-Cast > Créhen) et 2 (Pleboulle > Ruca > St-Pôtan > Notre-Dame-du-Guildo > Créhen)

INFORMATIONS

Pratiques et communales

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

- Le 26 janvier :
Monique LEVEQUE, à l'âge de 92 ans
- Le 4 février :
Yvon SAULNIER, à l'âge de 72 ans
- Le 7 février :
Madeleine COUPÉ, à l'âge de 102 ans
- Le 12 février :
Joseph HAMON, à l'âge de 75 ans
- Le 15 février :
Joëlle EVRARD, à l'âge de 66 ans
- Le 17 février :
Louise BOURDONNAIS, à l'âge de 92 ans
- Le 19 février :
Joseph COLLET, à l'âge de 89 ans
- Le 25 février :
Patrick LENAIN, à l'âge de 81 ans
- Le 5 mars :
Edmond BRZEZINSKI, à l'âge de 83 ans
- Le 23 mars :
Francis GARCIA, à l'âge de 74 ans
- Le 28 mars :
André PESTEL, à l'âge de 88 ans

NUMÉROS UTILES

Atelier municipal	02.96.84.31.83
Salle Polyvalente/Omnisports	02.96.84.08.78
Accueil périscolaire (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)	02.96.84.27.51
Médiathèque	
Ecole publique Magellan	02.21.61.00.15
Ecole privée Ste Jeanne d'Arc	02.96.84.12.54
	02.96.84.11.93

NAISSANCES :

- Le 8 janvier à Saint-Brieuc :
Mélya RAFFRAY
- Le 17 janvier à Saint-Malo :
Iris TANONKOU TIENTCHEU
- Le 19 mars à Rennes :
Maïwenn GUINAND

MARIAGES :

- Le 11 février :
David BOUAN et Julie GAUDEN
- Le 18 mars :
Dominique BÂTARD
et Stéphanie CHASSEREAU

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 022 237 22 C0039	Maison individuelle	Le Jannay
PC 022 237 23 C0001	Maison individuelle + annexe	3, La Grosserais
PC 022 237 23 C0002	Garage en bois	5 rue du Jard
PC 022 237 22 C0034	4 logements	Lot. Clos de la Guérande

Agenda



Lundi 8 mai
COMMEMORATION
Rdv à la mairie à 11 heures

Vendredi 19 mai
FEST NOZ - Culture et Loisirs

Dimanche 21 mai
BAL - West Country

Samedi 3 juin
REPAS DES AÎNÉS

Mercredi 14 juin
COMPTAGE DES HIRONDELLES
Rdv devant Trois Fois Rien à 10h00
Gratuit et ouvert à tous.
Contact : Yves Faguet (06.42.53.34.95)

DECLARATION D'IMPOTS

La date limite pour la déclaration d'impôts -papier est le 22 MAI et le 1er JUIN par internet. Loïc Revel, Adjoint aux Finances, tiendra une permanence à la Mairie, sur rendez-vous, le **SAMEDI 20 MAI de 9H à 12H**.

DÉCHETTERIE - Z.A de la route de Dinan
22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires :

Du 1^{er} février au 31 octobre

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h

LES ECOLES

ECOLE MAGELLAN

Les élèves de CM ont réalisé des cartes et des dessins à destination de l'Ukraine. Depuis le début de l'année, deux élèves originaires de Kiev sont scolarisées à l'école Magellan. Kira et Nika se sont très bien intégrées et ont fait des progrès extraordinaires. Sur une affiche présentée lors des portes ouvertes, les enfants de la classe ont écrit leur désir de voir la paix revenir, en français et en ukrainien. Kira a traduit dans sa langue natale les messages de ses camarades. Les cartes seront acheminées jusqu'en Ukraine grâce à l'organisation d'une association d'entraide France-Ukraine de Lamballe.



ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC - APEL

Inauguration de l'école Sainte Jeanne d'Arc

Samedi 18 Mars a eu lieu l'inauguration de l'école en présence des familles, anciennes familles, les membres et anciens membres des associations, la municipalité, le directeur des Écoles Catholiques et le Père Valère.

A cette occasion, les enfants ont réalisé un chant retraçant les deux années de travaux. Les invités ont pu visiter les nouveaux locaux. La matinée s'est clôturée par la bénédiction de l'école par le Père Valère.



Ce fût une belle fête appréciée de tous autant par la convivialité, la joie de se retrouver que le plaisir de visiter les nouveaux locaux.

Du sport en CE et CM

Après avoir fait un cycle basket-ball, les élèves de CE et de CM découvrent le « Poull Ball » avec Mathieu animateur sportif. Ces séances ont pour objectifs de faire découvrir aux élèves des sports moins pratiqués.



A la prochaines période, place aux activités d'eau : les CM découvriront les sports nautiques avec la voile. Les CE et GS CP iront à la piscine des Pommiers.

Les PS et MS s'initieront à la natation la première semaine de juillet.

On fête l'Épiphanie et la chandeleur



Le Mardi 24 Janvier, les élèves de PS et MS ont confectionné des galettes des rois en classe. Ils ont également tous fabriqué et décoré une couronne. A cette occasion, ils ont invité les nounous et leurs enfants à venir partager la galette, un moment convivial avec les petits.

Prochain rendez-vous avec les nounous aux beaux jours afin de partager des activités de motricité sur notre cour.

Jeudi 2 Février, les classes de PS MS GS et CP ont fêté la chandeleur. Les deux classes ont préparé une pâte à crêpes, ils ont cuit les crêpes, puis ils les ont dégustées.

Ces deux activités cuisine s'inscrivent dans le projet de classe de la maternelle : « je cuisine pour apprendre à devenir grand ». Chaque semaine, par petits groupes, des élèves réalisent une recette. L'occasion pour eux d'apprendre du vocabulaire, de développer leur autonomie, de réaliser une activité de la lecture de la recette au nettoyage des ustensiles.

VIE ASSOCIATIVE

APE - ECOLE MAGELLAN

- L'année 2023 a commencé par une après-midi jeu de société et une pause galette des rois offert par l'APE Magellan. Les parents et les enfants étaient nombreux pour cette reprise !

- Le 9 janvier ont eu lieu les photos individuelles, fratrices et photo de classe avec Fabien Guiot d'Armorimages. Les élèves ont pris du plaisir à prendre la pause sur les voitures !

- Le 4 février était organisé notre le premier bal costumé ! Celui-ci a eu un succès auprès des petits et grands ! Vivement l'année prochaine !!

- Samedi 25 mars, ont eu lieu les Portes Ouvertes. Cela a été l'occasion d'aller à la rencontre des nouveaux parents. Cette matinée a permis de belles rencontres, pour l'année prochaine.

- Après une petite pause, la troupe de « Le p'tit théâtre de Bourseul » a repris les planches de Pluduno pour notre école, le premier week-end d'avril, l'occasion pour les habitants de Pluduno et des alentours de passer un bon moment de rire.

Toute l'équipe de l'APE est déjà à pied d'œuvre pour proposer une belle fête de fin d'année scolaire aux petits et grands. Venez Nombreux ! Les tickets de tombola seront prochainement dans les cartables de nos chérubins! N'hésitez pas à leur réserver un bon accueil quand ils viendront sonner à vos portes !!

Les projets de l'année scolaire 2023-2024 sont déjà lancés ! Tous les élèves des classes de CP au CM2 partiront du 10 au 13 octobre en classe de mer à l'Ile de Batz. Toute l'équipe APE est ravie de participer financièrement à ce voyage. Nous rappelons l'importance de la participation des parents d'élèves afin de contribuer à cette réussite.



APEL - ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Recyclons!

9 tonnes de journaux ont été collectées le 24 février par notre partenaire Cellaouate.

Nous maintenons cette action écologique qui nous permet de financer les projets de l'école, et nous vous invitons à déposer vos journaux à l'école.

Ce vendredi 17 mars, les membres des associations ont distribué un peu plus de 120 repas à emporter, un rougail-saucisse et muffin au chocolat, de quoi éveiller nos papilles.

Prochaines dates à retenir :

Lundi 1er mai : Vide grenier.

Vendredi 12 mai : Pizzas à emporter préparées par Dorenzo.

Dimanche 4 juin : Kermesse

Pour toute inscription à l'une de ces manifestations, n'hésitez pas à nous contacter au 07.87.74.87.73

VERS LE JARDIN

Notez la date du **1er octobre 2023** pour la **Ronde des Soupes** dans le Jardin du Presbytère, avec les décorations de l'Art floral de Culture et Loisirs.

L'Association « Vers le Jardin » recherche encore des cuisiniers afin de proposer un plus grand choix de soupes...

Si vous êtes intéressé, contactez Christine Revel au 02 96 84 06 29. Merci.



AMAP'TITE TERRE

Si vous désirez consommer des produits bio et locaux, vous pouvez rejoindre l'Amap de Plancoët.

Produits proposés (semaine, quinzaine, mois ou 2 fois dans la saison) : légumes, pain, œufs, volailles, fraises, galettes et crêpes, pâtes à tarte, conserves de légumes, préparations sucrées et salées, bœuf, porc, agneau, merguez

Inscriptions pour la saison printemps- été 2023 jusqu'au 30 avril.

Contacts : le vendredi de 18h15 à 19h15 local place de la gare Plancoët

site : amapetite-terre.org

tel : Paul La Droitte 06 73 61 50 07

Christine Revel 02 96 84 06 29

Nicole Viller 06 82 61 40 86

TROIS FOIS RIEN - MAGASIN

Notre site internet (troisfoisrien.net) a été remanié : vous y trouverez les informations habituelles (heures d'ouvertures, règlement du magasin, etc..) sous une forme beaucoup plus agréable et plus pratique ainsi que de nombreux liens renvoyant vers des associations de l'économie sociale et solidaire ou des associations environnementales.

Trois Fois Rien – Magasin pour Rien

4 rue de la scierie 22130 Pluduno
Ouvert tous les mercredis et samedis de 14h à 17h
Site internet : troisfoisrien.net
Facebook : TROISFOISRIENMagasinpourrien
Instagram : troisfoisrien_pluduno_22
Contact : troisfoisrien@mail.com

Un reportage sur Trois fois Rien a été diffusé le 2 mars sur France 2 dans l'émission « Envoyé spécial » consacrée à la France du don. Nous avons accepté de recevoir les journalistes d'Envoyé spécial uniquement pour partager notre expérience et donner envie à d'autres de se lancer dans l'aventure des magasins gratuits. Dommage qu'ils n'aient pas mis davantage en avant le but écologique du magasin : que des choses encore en bon état puissent resservir et ne partent pas en déchetterie. Ce n'est pas faute de leur avoir expliqué !

Si vous ne l'avez pas vu, n'hésitez pas à aller voir le replay.



En focus :

La charte des magasins gratuit :

- Tout est gratuit
- Le but est écologique et solidaire
- Tout le monde est accueilli
- Les objets sont réutilisables
- Le lien social est essentiel

Depuis l'agrandissement, et aussi suite à cette émission, le nombre de visiteurs par ouverture n'a cessé d'augmenter, jusqu'à 350 personnes. En concertation avec les riverains, une signalétique permanente est mise en place pour améliorer la circulation et le stationnement des voitures et réduire le dérangement pour nos voisins.

Nous avons participé au troc de plantes organisé par l'association Vers le jardin dans le jardin du Presbytère le 19 mars. De belles rencontres, nos graines, outils de jardinage et livres ont trouvé preneur et nous sommes repartis avec des plantes qui n'avaient pas été échangées et que nous avons mises à disposition des visiteurs au magasin.



CLUB DU BOIS-ES-FENES

Un 1er trimestre chargé pour le Club !

Le 16 février, Assemblée générale suivie d'un repas avec une très belle participation.

Lors de ce repas, nous avons honoré quelques membres du bureau qui ont souhaité prendre un peu de recul : Yves Balan, Yves Briard, Céline Brouard, Danielle Guéhenneuc, Madeleine Quenouault et Marie Seguin.

Encore un grand merci pour tout leur travail et leur disponibilité. Mais ils restent toujours avec nous et seront toujours les bienvenus.

Le 20 février, réunion du nouveau conseil d'administration avec des nouveaux membres : Annie Bedfer, René Brécharde Gilles Cox, Héléne Favrel, Monique Prémorvan et Jeanine Raffray, tous élus lors de l'assemblée générale.

Nous avons procédé à l'élection du bureau :

- Présidente : Marie-Claude Botrel
- Vice-Président : René Brécharde
- Trésorière : Léa Verger
- Trésorière adjointe : Jeanine Raffray
- Secrétaire : Gilles Cox
- Secrétaire adjointe : Jeanine Gallais



Le 16 mars : loto

Très belle participation avec des joueurs venus un peu de tous les horizons.

Les gagnants des bons d'achat sont :

Mme Laforge de Créhen (100€), Mme Busnel de La Mézière (100€), M. Jouquand de Miniac Morvan (200€).

Prochaines date à retenir :

- 31 mai : Le club prend la direction de la région des Abers pour une journée (complet)
- 8 juin : loto
- 20 juillet : buffet campagnard

Et, bien sûr, tous les 15 jours, le jeudi, nous continuons à nous retrouver dans la joie et la bonne humeur !

PLANCOET ARGUENON FOOTBALL CLUB

Des quarts de finale de Coupe pour 2 équipes du PAFC :

Coupe de Bretagne seniors :

Après avoir battu l'équipe R1 des Cadets de Bain sur Oust en 8èmes de finale, l'équipe R1 de Erwan Dioclès et Hervé Aubin recevra Auray FC (R1) en quarts de finale le dimanche 9 avril.



Les U16 du PAFC joueront quant à eux les quarts de Finale de la Coupe du Département le samedi 8 avril !

L'équipe de Gurwan Renault et Gurvan David recevra Ploufragan FC .

Le Plancoët Arguenon FC prépare son tournoi en herbe : la Breizh Summer Cup !



VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO

Le tournoi-jeunes des 24 et 25 février 2023 a rencontré un vif succès à la salle polyvalente de Créhen.



40 équipes étaient engagées et ont été suivies par un nombre important de spectateurs.

Merci à vous de venir voir et encourager ces jeunes ! Les catégories U6-U7 et U8-U9 participent au tournoi sans classement.

Le club de Loudéac en U10-U11 et le groupe jeunes du Pays de Matignon en U12-U13 ont terminé vainqueurs dans leur catégorie.

Le prochain tournoi senior aura lieu sur le terrain de Pluduno le SAMEDI 10 JUIN 2023.

Vous pouvez venir encourager les équipes à partir de 10h et vous restaurer sur place.

La saison 2022-2023 touche à son terme. Les derniers matches se joueront le 14 mai.

Bilan : l'équipe A fait un bon parcours et est actuellement 2ème en Régionale 3.

Les équipes B et C se classent en milieu de tableau.

Nous commençons dès maintenant à préparer la nouvelle saison. Si vous êtes intéressés pour donner de votre temps, contactez-nous :

Daniel Cotin 06 11 71 92 51

Philippe Nicolas 06 89 68 80 98

D. Cotin et Philippe Nicolas,
Co-présidents



HERMINE DU GUEBRIAND SECTION BADMINTON

Tournoi interne du dimanche 8 janvier



Les jeunes et les adultes ont répondu présents pour notre tournoi interne !

Le matin, plusieurs groupes de niveau d'âge ont permis aux jeunes de se confronter et de s'amuser ! Avec une récompense remise par la présidente, une belle médaille autour d'un verre et d'un gâteau !

L'après-midi, les adultes des autres clubs sont venus et ont proposé de beaux matches.

Nous remercions les sponsors pour les lots offerts aux vainqueurs, ainsi que les parents qui ont encadré les enfants et les membres du bureau.

Partage de la galette mercredi 18 janvier

Le club a offert la galette aux jeunes l'après-midi et aux adultes le soir. Bravo aux rois et aux reines !

Merci aux membres du club pour ces moments conviviaux !



Tournois de Dinan le dimanche 22 janvier et Pleslin-Trigavou le dimanche 2 Avril

A nouveau, beaucoup de jeunes ont participé aux tournois le matin et ont pu jouer contre des partenaires différents, ainsi que les adultes l'après-midi !

Infos et contact : herminedepluduno@gmail.com ou Myriam au 0647549575.

LE RETOUR D'UNE ASSOCIATION À PLUDUNO

Depuis plusieurs dizaines d'années « la société des fêtes » était en sommeil mais, après l'élection d'un nouveau bureau et la motivation d'une bonne quinzaine de membres, l'association rebaptisée « Pludun'fête » projette d'animer la commune à travers différentes manifestations dans le but de rassembler les Pludunonéens et Pludunonéennes et d'intégrer les nouveaux habitants.

Notez déjà que le 30 Avril prochain le Tour de Bretagne Cycliste passe sur notre commune et nous en profitons pour lancer les premières festivités, entouré des enfants sur leur vélos.

Restauration et buvette sur le parking de la salle des fêtes, l'occasion de partager un moment convivial entre habitants tout en attendant les passages de la course.

Vous pourrez également profiter des conseils d'un spécialiste qui vous apprendra à entretenir et réparer vos vélos en toute autonomie.

Sachez également que nous aurons certainement besoin de bénévoles lors de plus grandes manifestations et vos bras seront les bienvenus si vous le souhaitez.

COMITE DE JUMELAGE

Après une longue interruption pour cause de Covid, la 3ème édition de Plud'un art va enfin avoir lieu le dimanche 7 mai de 10h à 18h à la salle polyvalente. Organisée par le comité de jumelage, cette manifestation est une exposition d'artistes et de passionnés.

25 exposants vont découvrir leur art : peinture, sculpture, bijoux, bois tourné, bois flotté, photographie, livres pliés, Picou le dessinateur du « Petit Bleu » et bien d'autres encore.

Nous attendons votre visite, l'entrée est libre et gratuite.



LA FOURMILIERE



En janvier, un atelier cuisine enfants/parents sur le thème de la DME (Diversification alimentaire Menée par l'Enfant et accompagnée par l'adulte) a été organisé par l'association La Fourmière au restaurant La Pénate chez Justine et Gregory à Pluduno. Justine, membre de la Fourmière a accueilli les familles avec Estelle et Aurélie. Un premier atelier avait été proposé sur les aliments crus et non mixés. Sur cette séance, les participants ont réalisé des galettes d'avoine et de fruits. En guise de liant, on peut y ajouter de l'eau, du lait animal ou végétal, ou du jus de pomme. Ensuite, les galettes sont passées quelques minutes à la poêle.

Cette recette peut aussi être salée en y ajoutant des légumes.

La DME est un mode de consommation qui permet aux bébés de manger d'une manière saine et solide qui lui soit agréable, amusante et sans danger (méthode qui peut aider à désamorcer des situations de conflit). L'idée est donc d'introduire une alimentation solide plus précocement que d'habitude (excellent pour le développement des mâchoires et la sortie des dents). Ce premier atelier au restaurant a été apprécié de tous. Il pourra être renouvelé dans ce lieu chaleureux.

Le 6 Mars, un temps d'accueil sur le thème de la motricité : un moment de partage avec bébés, enfants, accompagnés de leur maman, papa et aussi de quelques mamies.



Plus d'informations sur les ateliers parents/enfants de La Fourmière :
lafourmiere22.com
lafourmiere22@gmail.com



Temps d'Accueil Enfants/Parents

Les mardis de 9h30 à 11h30

- 29/11 : Balade portée
- 31/01 : Galettes partie D.M.E
- 28/02 : Éveil musical
- 28/03 : Éveil sensoriel (Montessori)
- 30/05 : Atelier Patouille
- 27/06 : Balade portée

Les samedis de 10h à 12h

- 03/12 : Atelier cabanes
- 04/02 : Comptines signées
- 04/03 : Atelier motricité
- 01/04 : Apprends-moi à faire seul
- 06/05 : Atelier relaxation / sommeil
- 03/06 : Atelier au jardin

RDV à la salle Chateaubriand à PLUDUNO
ENTREE LIBRE / OUVERT A TOUS

Infos et réservations :
Estelle : 06.63.54.22.58
Aurélie : 06.50.21.47.96
lafourmiere22@gmail.com
lafourmiere22.com



DATES A RETENIR



PLUDUNO
SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 7 MAI
10h - 18h

Plud'un art

SALON

& DES ARTISTES
DES PASSIONNÉS

25 EXPOSANTS ENTRÉE LIBRE

Organisation : Comité de jumelage

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE DE PLUDUNO

SAMEDI 27 MAI 2023

REPAS A EMPORTER



TERRINE
CIVET DE GIBIER
DESSERT

TARIF : 12 €00

A récupérer à la salle polyvalente
de Pluduno

A partir de 17h00

Contactez (**au plus tard pour le 18 mai**) :

Samuel DOUZAMY au 06.63.54.34.73

ou

Alexandre GAILLET au 06.07.29.13.18



PLUDUNO dans le jardin de la mairie

Samedi **24 juin 2023**

17h30 Entrée gratuite

FÊTE
de la
MUSIQUE

avec les élèves d'Anne-Marie MERRIEN

Organisée par le comité de jumelage de Pluduno
Buvette / Galettes-saucisses / Crêpes

Atelier FANIK
IMPRIMERIE - PHOTOCOPIES - AFFICHES
PANNEAUX - AUTOCOLLANTS - BANDEROLLES
Gobelets personnalisés
Z.A. de La Millière - 22130 PLUDUNO - 02 96 84 30 17



L'ÉCOLE MAGELLAN

KERMESSE

DIMANCHE 2 JUILLET

SPECTACLE DES ENFANTS 11h

Repas Pâté, moules ou saucisse / frites, tarte aux pommes et café avec un verre consigné
13€ adulte
7€ enfant

Ouverture des différents stands à 14h • pêche à la ligne • tickets à gratter • balade à poneys • parcours sportif • maquillage • et pleins d'autres !

VENEZ NOMBREUX
RESERVATION AU 07 67 38 70 82